

Je préfère régler par un chèque à l'ordre du SNDP,

Je préfère régler par deux ou trois chèques envoyés en une seule fois et encaissés aux fins de mois suivantes :
Avec ce/s chèque/s, je joins ce bulletin d'adhésion signé à la trésorière (adresse ci-dessous)

Je préfère régler par virement bancaire **IBAN : FR59 2004 1000 0157 6060 8L02 010**
*En 1 seul virement * en plusieurs virements (3 max)

Je précise dans les motifs du virement : Adhésion 2026 + Nom + le numéro de virement s'il y a en plusieurs 1/3 ou 2/3 ou 3/3 (3 maximums)

Et j'envoie mon bulletin d'adhésion par mail sur la boîte du SNDP (sndp.contact@gmail.com) avec copie à la trésorière (aurelie.jammes@justice.fr).

J'accepte de recevoir des informations en provenance du site Internet du SNDP :

Oui Non

J'accepte d'être inscrit-e sur la liste électronique de discussion du SNDP, mon nom y apparaissant comme celui des autres adhérent-e-s :

Oui Non

Mon adresse électronique personnelle ne sera pas divulguée, même aux autres adhérent-e-s, sans que mon accord ait été recueilli.

Signature :

Les retraités versent un montant égal à la moitié de celui de leur dernière année d'exercice.

Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu sauf déclaration effectuée aux frais réels (article 200 et suivants du Code Général des Impôts). Celle-ci s'élève à 66% de son montant. Une cotisation de 240€ ne vous coûtera donc réellement que 80 €. Une attestation vous sera adressée avant le 1^{er} mars de l'année N+1.

Bulletin à retourner à la trésorière :

SNDP-CFDT
8 allée des cottages
33140 VILLENAVE D'ORNON

06 40 20 30 34

sndp.contact@gmail.com

www.directeurs-penitentiaires.org